

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 64 (1972)
Heft: 5

Artikel: Le rôle de la main-d'œuvre étrangère dans l'économie suisse
Autor: Schaller, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385658>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le rôle de la main-d'œuvre étrangère dans l'économie suisse

Par François Schaller, professeur aux Universités de Lausanne et de Berne

Les articles, études et rapports concernant la main-d'œuvre étrangère sont si nombreux qu'on peut légitimement s'interroger sur l'opportunité d'un exposé supplémentaire. A-t-il quelques chances d'apporter un nouvel élément au dossier? Si nous nous déterminons à revenir sur la question, c'est que parmi les innombrables publications sur la matière, rares sont celles qui abordent le point essentiel du débat, à savoir *la raison* de ce brusque afflux de main-d'œuvre étrangère en Suisse.

Il y a quelque naïveté à répondre à la question en affirmant que si nous avons fait appel à plus de 750 000 étrangers, représentant le 26% de la population active, c'est parce que nous manquons cruellement de main-d'œuvre indigène. Autant voudrait expliquer le froid par l'absence de chaleur. Toutefois, il est évident que l'on ne saurait porter aucun jugement fondé sur l'un quelconque des aspects du problème – ils sont nombreux et importants – aussi longtemps que ne sera pas connue, comprise et admise l'explication profonde de ce brusque mouvement de population. Semblable explication permettra seule de comprendre si nous nous trouvons en présence de circonstances momentanées ou durables. Un reflux succédera-t-il à l'afflux? Est-il au contraire raisonnable de prévoir un nouveau mouvement d'immigration? Enfin, quel prix devrions-nous payer pour une réduction de l'effectif actuel des allogènes ordonnée par le Pouvoir, ou le renoncement définitif à tout nouveau contingent? Nous nous emploierons en premier lieu à proposer des réponses à ces questions¹.

¹ Nous nous sommes largement inspirés, dans la rédaction de cette étude, des thèses démographiques de M. Alfred Sauvy: «Théorie générale de la Population», t. I et II, PUF, Paris 1956. Quant aux éléments historiques, nous en avons empruntés beaucoup à l'étude de M. H.-M. Hagmann: «Les travailleurs étrangers, chance et tourment de la Suisse»; Payot, Lausanne 1966.

1. Un rappel historique

a) Depuis les temps les plus anciens jusqu'à la seconde moitié du siècle dernier, *la Suisse fut un pays surpeuplé*; elle ne parvenait pas à nourrir toute sa population. Il lui fallait importer le blé (que son sol trop pauvre ne lui fournissait pas en suffisance) et le sel qu'elle se procura longtemps à Salins, dans le Jura français. Les ressources nécessaires lui furent fournies, du XV^e au XIX^e siècle, essentiellement par l'engagement des régiments suisses au service de l'Étranger. Deux millions de soldats, deux cent mille officiers, plus de huit cent cinquante généraux, tels sont les effectifs que la Suisse tint à disposition des grandes puissances de l'époque. Ces vaillants combattants s'illustrèrent sur tous les champs de bataille de l'Europe et même au-delà des mers, tel le Régiment de Meuron à Ceylan et aux Indes, à qui les Neuchâtelois doivent l'industrie des indiennes. Aussi longtemps que le commerce international fut rudimentaire, la Suisse, pour vivre, ne pouvait exporter que sa main-d'œuvre. Elle y était contrainte par la pression continue qu'exerçait une population perpétuellement en surnombre par rapport aux moyens de subsistance. Il semblait alors que la vocation de la Suisse, dans un monde où toute économie se réduisait aux dimensions du secteur primaire, fût d'être à jamais le plus pauvre des pays. On ne pouvait guère espérer qu'elle parvienne à nourrir toute sa population, à moins que le chiffre de celle-ci se réduisît beaucoup à la suite d'une catastrophe quelconque.

b) Dès 1850 environ, la situation se retourne de façon bien étrange. La première révolution des techniques commence de développer ses effets, non plus seulement dans quelques régions industrielles ou le long de certaines axes, mais sur l'ensemble du territoire. Dans toutes nos campagnes, des transformations s'opèrent. Nos structures politiques et culturelles nous permettent d'éviter le malheur des grandes concentrations industrielles en quelques villes tentaculaires. Notre industrie se développe modestement, mais presque sur tout le territoire. A partir de 1850, l'évolution est sensible. Toutefois, chez nous comme ailleurs en ce XIX^e siècle, la carence de politique conjoncturelle à l'échelon de l'État, l'anarchie du développement et quelques autres causes encore provoquent très tôt des crises vivement ressenties dans toute la Suisse. La preuve du caractère général de cette première révolution des techniques nous est ainsi fournie par l'ampleur des crises. En ce premier siècle d'économie industrielle, cent mille Suisses émigreront, principalement aux États-Unis d'Amérique. Cela n'empêche nullement le mouvement d'immigration étrangère de s'amorcer au milieu du siècle, puis de se précipiter jusqu'au tragique mois d'août 1914 où la Suisse ne compte pas moins de 600 000 étrangers permanents,

90 000 saisonniers, soit au total le 17,3% d'une population de 3,9 millions d'âmes. Alors qu'en 1910, sur 1000 habitants, la France ne comptait que 27 étrangers, l'Allemagne 17 et l'Italie 9, il y en avait 147 en Suisse. Notre pays est donc, et de loin, l'Etat d'Europe qui compte le plus d'étrangers parmi sa population. *La Suisse est devenue un pays sous-peuplé* qui doit faire appel à une forte proportion de travailleurs étrangers, en même temps que son développement économique est certainement moins spectaculaire qu'ailleurs, moins concentré en tout cas, donc mieux réparti et beaucoup moins vulnérable. Qu'après avoir été si longtemps surpeuplé notre pays soit tout à coup sous-peuplé ne parut pas être un phénomène digne d'éveiller la curiosité des contemporains. Comme aujourd'hui, et même davantage, chacun s'intéressa plus aux conséquences sociales, politiques, culturelles, religieuses de cette évolution démographique qu'à sa cause profonde.

c) Au début de la première guerre mondiale, la situation se retourna complètement, à tel point que chacun pouvait se demander s'il n'avait pas été, précédemment, victime d'une illusion. *La Suisse est de nouveau un pays surpeuplé*. La proportion des étrangers passe de 17,3% en 1914 à 10,4% en 1920 et 8,7% en 1930. En 1941, les étrangers ne seront plus chez nous que 224 000, soit moins de 5,2% de la population totale. Durant l'entre-deux-guerres, notre pays est à ce point surpeuplé, bien que plus de la moitié des étrangers l'aient abandonné, que les réactions malthusiennes jouent à plein. Le chômage est général. A Genève, on livre trois cercueils pour deux berceaux. La natalité baisse dans une proportion alarmante. L'Autorité fédérale s'inquiète de savoir si les Suisses, trop nombreux sur leur territoire pauvre et exigu, ne pourraient pas être de nouveau autorisés à émigrer en Amérique. C'est l'époque, 1938, où le Bureau fédéral de statistique estime que la population suisse passera de 4 170 000 en 1936 à 4 095 000 en 1960, soit une diminution de 75 000 âmes. Chacun se montre plus pressé d'établir un rapport entre la surface du territoire et le chiffre de population désirable, qu'entre le développement des techniques et l'optimum de population.

d) Au lendemain de la guerre, nouvelle révolution: *la Suisse est sous-peuplée*. La proportion d'étrangers, qui n'est encore que de 6,1% en 1950 et de 9,5% en 1960, passe à 18% en août 1964, soit 1 064 000 personnes. On éprouve alors quelque peine à imaginer ce qui se passe. Ce pays qui ne pouvait songer à entretenir tous ses enfants moins de trente ans auparavant nourrit à présent – et fort bien, de surcroît – plus d'un million de ressortissants étrangers. Mieux encore: une telle population paraît fort éloignée de suffire à son économie. Ne serait-ce le brusque coup de frein donné dès 1964 par l'Autorité fédérale, le nombre des étrangers en Suisse se serait vraisemblablement beaucoup accru encore. En effet, l'insuffi-

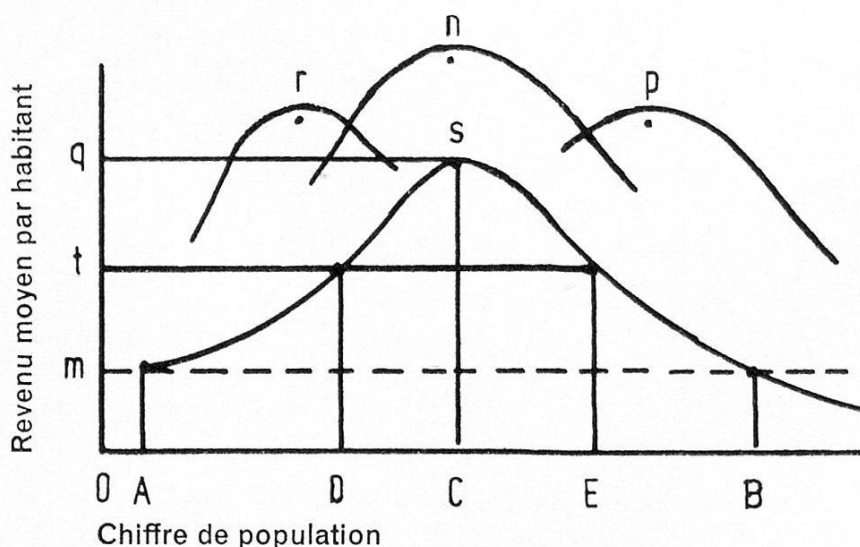
sance de main-d'œuvre est actuellement générale dans l'économie suisse. Le marché du travail est pratiquement inexistant depuis plusieurs années. Si la population suisse était plus nombreuse, personne ne manquerait d'emploi et le revenu réel de chacun s'élèverait plus rapidement encore.

Comment, en moins de trois décennies, un tel revirement a-t-il pu s'opérer? Quelles lois président donc à ces évolutions? Comment expliquer qu'en un siècle et demi, la Suisse ait été à deux reprises surpeuplée, et à deux reprises également, sous-peuplée? A quoi correspondent ces moments de notre histoire?

2. Les notions de surpeuplement et de sous-peuplement

De telles notions sont évidemment *relatives*. Le rappeler est sans intérêt, aussi longtemps qu'on n'aura pas dit clairement en fonction de quoi ces notions sont relatives. Ce ne saurait être – on l'a prétendu trop longtemps – par rapport aux dimensions du pays, à la fertilité de son sol, à la richesse du sous-sol. Alors qu'elle a connu successivement, au cours de ces trois demi-siècles, les situations démographiques les plus diverses, la Suisse ne s'est pas étendue, la fertilité de son sol ne s'est pas modifiée et aucune mine d'or, jaune ou noir, ne fut heureusement découverte. Par rapport à quoi un pays est-il donc surpeuplé ou sous-peuplé? C'est le grand mérite du Professeur Alfred Sauvy d'avoir su donner une réponse à cette question. *Un pays est surpeuplé ou sous-peuplé par rapport à un état donné des techniques de production.* C'est cela qu'il convient de démontrer aussi clairement que possible.

La représentation graphique est ici de beaucoup la plus simple. Dans le cas d'un pays donné, la Suisse, par exemple, portons le chiffre de population en abscisse, et le revenu par habitant (revenu moyen) en ordonnée.



Il faut à chacun, pour se maintenir en existence, un minimum de revenu. Appelons-le le minimum physiologique, sans oublier qu'en fait, il s'agit aussi bien d'un minimum psychologique. Fixons-le arbitrairement au niveau m . Au-dessous de ce niveau, la population est décimée par la misère, la famine et les épidémies qu'elle engendre. Le problème consiste à savoir si, dans un état donné des techniques, le revenu moyen demeure constant ou s'il évolue en fonction de l'importance de la population. C'est là que se situe le point de tangence entre la science économique et la démographie. Il est surprenant de constater que durant trop longtemps, ces deux disciplines furent considérées comme indépendantes l'une de l'autre. Malthus lui-même, qui fut démographe et économiste, n'a pas réussi à intégrer parfaitement les deux enseignements. Il pratiqua tantôt une science, tantôt l'autre, sans parvenir à les lier l'une à l'autre de façon très étroite. Depuis Malthus, peu de tentatives ont été entreprises en ce sens jusqu'aux travaux du professeur Alfred Sauvy.

3. Les deux hypothèses extrêmes

a) Supposons d'abord que la Suisse ne soit peuplée que par cent familles, réparties sur l'ensemble de son territoire. Chacun des cent chefs de famille posséderait, par hypothèse, toute la science du XX^e siècle. Ils seraient tous à la fois ingénieur, physicien, chimiste, architecte, géologue, médecin, électricien, électronicien, avocat, financier, sociologue, économiste, etc. Une telle somme de connaissances serait néanmoins bien superflue car aucun de ces savants n'aurait la possibilité d'en faire usage. Livrés à leur propre force, ces cent personnages ne pourraient confectionner l'outil le plus simple, ni construire une maison moderne. Le pays n'aurait plus ni routes, ni immeubles, ni radio, presse ou télévision, ni écoles, ni cliniques, ni aucun des multiples biens et services qui sont aujourd'hui à la disposition d'une société aux techniques évoluées. En effet, l'effort dépensé à la construction d'une route ou à l'édification d'une fabrique d'outils n'est économiquement justifié que si le nombre des usagers est suffisant pour que le coût consenti soit inférieur à la somme des services rendus. Encore convient-il, pour de telles constructions, de grouper les forces afin de multiplier l'efficacité du travail. Dans notre première hypothèse, tout cela serait rendu impossible par le fait d'une population beaucoup trop clairsemée. Isolée dans la nature, chacune de nos cent familles (OA) en serait réduite au niveau de vie des primitifs, c'est-à-dire au minimum physiologique (m). L'habitat se réduirait aux dimensions d'une grotte ou d'une caverne, la subsistance serait fournie par la chasse, la pêche et la cueillette des fruits. Le stade de l'élevage

serait loin d'être atteint, et l'échange marchand serait inexistant. Le père de famille serait incapable de transmettre sa science à ses enfants, faute de pouvoir fonder son enseignement sur l'expérience et les applications matérielles de cette science. Notre civilisation ne serait plus qu'une légende qui se transmettrait sous forme orale, de génération en génération, en se déformant toujours davantage. Que se produise un jour un cataclysme quelconque, naturel ou dû à l'imprudence humaine, et les rares sujets qui survivraient, quelle que soit la somme de leurs connaissances scientifiques, n'en seraient pas moins réduits à repartir à zéro. L'aventure humaine devrait recommencer, et peut-être dans une direction nouvelle, c'est-à-dire avec de nouvelles orientations. Qui sait si des civilisations anciennes n'ont pas été anéanties de cette manière?

b) Supposons à présent que la population de notre pays soit aujourd'hui, c'est-à-dire dans l'état actuel de la technique, de cent millions d'âmes. Le chiffre apparaît évidemment fantaisiste. N'oublions pas cependant que si l'on avait dit à nos arrière-grands-parents que la Suisse compterait six millions d'habitants en 1969, ils nous auraient répondu que pour vivre dans de telles conditions, nous serions condamnés à nous manger les uns les autres, ce qui n'est d'ailleurs pas une possibilité d'existence pour chacun. Alors qu'en 1850, notre pays ne parvenait pas à nourrir décemment moins de 2 400 000 habitants, l'émigration apparaissait à beaucoup comme la seule chance de survie: comment aurait-on pu imaginer la population actuelle de la Suisse? Cependant, non seulement nous vivons sans nous dévorer et notre revenu moyen est cinq ou six fois ce qu'il était à cette époque, mais force nous est de constater que nous sommes trop peu nombreux encore, puisque dans tous les secteurs de notre économie, l'insuffisance de la main-d'œuvre est sensible.

Nous devons néanmoins convenir que si nous étions actuellement cent millions en Suisse (OB), les possibilités d'existence seraient misérables. Le revenu moyen, dans le cas le plus favorable, n'excéderait pas le minimum physiologique (m). Il y a de sérieuses raisons de penser que la misère ne tarderait pas à réduire beaucoup ce chiffre de population (à l'exclusion, bien entendu, de tout secours extérieur et de toute possibilité d'émigration). En effet, notre situation serait la même que si nous avions été six millions en 1850. La pauvreté serait extrême. Aucune production rationnelle ne serait plus possible. L'organisation de la vie économique, sociale, politique, sanitaire, dans un pays qui ne serait plus qu'une seule et même agglomération géante, absorberait la plus grande partie de l'effort national. On sait combien l'existence est déjà difficile dans une ville comme Paris, et quel gaspillage de forces et de moyens représentent de telles concentrations humaines dans l'état actuel de nos techniques. Ce serait bien pire encore dans le cas d'une ville

de cent millions d'âmes, sans arrière-pays pour supporter le coût d'une telle extravagance. Toute l'activité de l'homme, ou presque, serait dépensée à organiser les conditions nécessaires à un travail enfin productif. Il ne resterait à chacun, en moyenne, que bien peu de temps pour produire. On obtiendrait à peine ce qui serait indispensable au maintien de l'existence. L'agitation serait intense et le résultat bien maigre.

4. L'optimum de population

On s'aperçoit donc que dans les deux cas extrêmes (chiffre de population très faible, OA, et très élevé, OB), le revenu moyen par habitant se rapproche du minimum (m). L'observation la plus élémentaire de la société au sein de laquelle nous vivons nous permet de nous assurer que le revenu moyen est largement supérieur au minimum physiologique. Nous sommes donc autorisés à formuler la loi suivante: *dans un état donné des techniques, le revenu par habitant commence par croître en fonction de l'augmentation de la population, passe par un maximum, puis décroît dans la mesure où la population augmente encore.* Au maximum de revenu moyen (s) correspond l'optimum de population (OC). Quelques points doivent encore être précisés.

En premier lieu, il faut souligner le fait que la croissance économique, qui se traduit chez l'individu, à court ou à long terme, par l'élévation de son revenu, ne peut être obtenue que par une correspondance précise entre le chiffre de population et l'état des techniques. Il est donc faux de s'imaginer que le niveau de vie est fonction du seul état des techniques ou des possibilités d'investissement. Ce sont là des conditions nécessaires à la croissance, mais non suffisantes. Il est indispensable de s'appuyer sur une certaine densité de population (OC) pour qu'il soit possible d'obtenir de la technique en vigueur le maximum de rendement, et donc de revenu moyen (s). En second lieu, il faut être bien conscient que la courbe représentée sur notre graphique ne peut être supposée valable que pour un état des techniques. A notre époque, on sait que les innovations se succèdent à un rythme encore jamais atteint. C'est dire que la courbe en question se déplacera continuellement, modifiant ainsi les données du problème et en particulier l'optimum de population. Il faut relever trois solutions possibles, dont les chances de réalisation sont d'ailleurs très inégales.

Le progrès technique peut élever le revenu moyen sans que l'optimum de population soit déplacé. Dans ce cas, le sommet (s) est simplement déplacé vers le haut (n). Cette hypothèse d'un progrès technique *neutre* correspondra rarement à la réalité.

Il se pourrait aussi que le progrès technique permette d'obtenir le même résultat qu'avant son introduction, mais avec moins de moyens humains, sans susciter de besoins nouveaux, sans donner naissance à une demande plus élevée. Il s'agit là d'un progrès *récessif* (r). Le maximum de revenu moyen ne pourra être obtenu qu'au prix d'une population réduite. La plupart des progrès réalisés dans le secteur agricole sont de cette nature. Il conviendrait d'évoquer encore, par exemple, le cas des pelles mécaniques interdites sur les chantiers avant la guerre de 1939, et bien d'autres innovations techniques.

Enfin, le progrès sera généralement *processif* (p), c'est-à-dire qu'il ne sera possible d'en tirer le maximum de parti qu'à la condition de pouvoir compter sur une population plus nombreuse. La technique nouvelle est alors destinée à satisfaire davantage les besoins des individus, et surtout à éveiller des besoins nouveaux. L'élargissement du marché – et donc un accroissement de population – est l'une des conditions de la rentabilité des énormes investissements nécessaires. Telle est la situation de tous les pays qui ont été en mesure de profiter, depuis la fin de la guerre, de l'explosion des techniques. L'une des conséquences de l'adoption de ces progrès processifs fut nécessairement l'accroissement de la natalité.

5. Le cas de la Suisse

Epargné par les opérations militaires, notre pays fut à même, dès les années cinquante, de tirer parti de la technologie nouvelle à laquelle la guerre avait donné naissance, et que développait encore la haute conjoncture de l'immédiat après-guerre. Le chômage, attendu au moment de la démobilisation totale de notre armée, ne s'est pas produit. Sans que personne en ait pleinement conscience, nous nous trouvons en face d'une double évolution dont les rythmes étaient très différents. D'une part, les techniques se modifiaient à une cadence qui dépassait tout ce qu'il était permis d'imaginer au cours des époques précédentes. D'autre part, le développement démographique, indispensable à l'adoption des progrès techniques processifs, était par la nature même des choses beaucoup plus lent qu'il n'eût été souhaitable. Nous étions donc menacés par un profond déséquilibre entre les possibilités d'utilisation des techniques modernes et le chiffre de population qui, devenu subitement trop faible, s'opposait à l'adoption des méthodes modernes de production.

Le choix nous était laissé entre deux voies. La première consistait à sacrifier le recours à la technologie de l'après-guerre, à renoncer ainsi à la forte expansion de notre économie et à un taux de croissance élevé de notre revenu national; cela revenait à risquer l'élimi-

nation rapide des marchés internationaux et à nous exposer à un sous-développement relatif. La seconde voie nous obligeait à combler l'insuffisance de population par un appel à la main-d'œuvre étrangère. C'est spontanément, et sans que personne ne réalise très clairement la situation dans laquelle nous étions placés, que cette seconde solution fut heureusement retenue. On eût été impardonnable d'adopter la première, et aujourd'hui déjà nous aurions l'occasion de mesurer le désastre d'un pays industriel qui, par sa faute, se serait laissé dépasser dans ses techniques de production. Il faut évidemment, pour en convenir, avoir saisi les liaisons étroites qui unissent le développement industriel aux facteurs démographiques. Les esprits attardés qui continuent, dans la ligne de l'enseignement traditionnel, à considérer les deux phénomènes comme indépendants l'un de l'autre, ne manqueront pas d'objecter que rien ne s'opposait à l'adoption de la technologie nouvelle sans recours à la main-d'œuvre étrangère. Nous disposions d'un nombre suffisant de bons techniciens pour transformer notre appareil de production sans l'aide de quiconque. Ceux qui raisonnent de la sorte se refusent à comprendre pourquoi l'adoption de l'innovation étant aujourd'hui très coûteuse, elle n'est économiquement justifiée que par une production beaucoup plus considérable que précédemment. Pour assurer cette production et pour permettre la consommation correspondante, il faut, nécessairement, une population plus dense. La première révolution des techniques nous a valu la première vague de main-d'œuvre étrangère, de 1860 environ à 1914. La seconde révolution des techniques a provoqué la seconde vague, beaucoup moins étalée dans le temps. Elle dut être interrompue brutalement dès 1964 pour les raisons que l'on sait, et que nous rappellerons ci-dessous.

A la veille de ce second mouvement d'immigration en Suisse, notre population (OD) se trouvait très en-deçà d'un optimum (OC) que les progrès continuels de la technique ne cessaient d'ailleurs de déplacer vers la droite. Le revenu moyen (t) était donc largement inférieur à ce qu'il aurait été (q) dans l'hypothèse d'un chiffre de population supérieur. Tout nouveau contingent de main-d'œuvre étrangère avait donc pour effet de nous rapprocher de l'optimum (OC) et de permettre l'élévation de notre revenu moyen.

6. La chance de la Suisse

Le phénomène décrit ci-dessus n'est évidemment pas propre à notre pays. Toute nation industrielle dont l'économie est demeurée assez libérale pour permettre aux mécanismes naturels de l'initiative privée de développer, et surtout d'améliorer le procès de production, se trouve placée dans une situation identique à chaque période

de révolution technologique. Le cas de l'Allemagne fédérale fut très proche du nôtre. Le problème démographique se posa même plus tôt que chez nous. Il fut résolu par l'afflux des réfugiés de l'Est. Le plus grand service que pouvait rendre le Gouvernement de l'Est à celui de Bonn fut de créer des conditions de vie telles que des millions d'Allemands ont préféré se réfugier à l'Ouest que de subir la servitude. Le mur de Berlin et l'expérience peu heureuse que fit l'Allemagne avec une main-d'œuvre importée de Turquie, furent pour beaucoup dans le ralentissement de la croissance de ce pays au cours des années ultérieures.

La chance de la Suisse fut de pouvoir recourir au réservoir de main-d'œuvre que constitua l'Italie d'abord, l'Espagne ensuite, et quelques autres pays dans une moindre mesure. Au lendemain de la dernière guerre, l'Italie se trouvait encore dans la situation traditionnelle des pays au développement technique relativement peu avancé. Une telle économie se caractérise par le chômage larvé, donc par un excédent chronique de main-d'œuvre par rapport aux possibilités d'accomplir un travail véritablement rationnel. Ainsi, dans ce pays comme en Espagne, et compte tenu, bien entendu, de l'état des techniques alors en vigueur et des possibilités immédiates de modifier ces techniques, le chiffre de la population (OE) dépassait largement l'optimum (OC). Toute réduction de la population avait donc pour effet de permettre un accroissement du revenu moyen. Il est évident que si tel n'avait pas été le cas, semblable migration de population ne se serait jamais effectuée. *Du point de vue économique, elle était donc à l'avantage de tous.* Elle permettait l'augmentation du revenu moyen en Italie comme en Suisse, et assurait à tous ceux qui consentaient à s'expatrier un meilleur accroissement de leur niveau de vie. Il faut en effet que toutes ces conditions soient remplies pour que de tels mouvements de population s'opèrent avec une totale liberté, c'est-à-dire sans autre contrainte que celle de la recherche de conditions matérielles toujours améliorées.

A supposer que le développement économique de l'Italie se poursuive à l'avenir à un rythme élevé et gagne le Sud, il se pourrait fort bien qu'un jour, peut-être prochain, ce pays cesse de constituer un réservoir de main-d'œuvre et devienne même sous-peuplé. Cette conséquence se produirait non pas du tout par l'effet d'une réduction du chiffre absolu de la population, mais par déplacement rapide de l'optimum vers la droite (de s à p). Il suffirait pour cela que les populations du Sud de la péninsule deviennent accessibles aux techniques modernes de production. Tel sera nécessairement le cas un jour. A son tour, l'Italie sera alors importatrice de main-d'œuvre, si le rythme d'adoption de la technologie moderne dépasse celui de la croissance démographique naturelle. Beaucoup d'auteurs considèrent qu'une telle éventualité a de fortes chances de devenir réalité. Il est probable que dans ces conditions, le réservoir de

main-d'œuvre sera constitué par l'Afrique du Nord. Peut-être les grandes migrations, qui se sont presque toujours opérées jusqu'ici d'Est en Ouest, commenceront-elles de se produire dans l'axe Sud-Nord.

7. Le coup d'arrêt de 1964

Le processus naturel d'immigration, commandé par l'inégal développement de la technologie moderne et de la démographie, fut brutalement interrompu par décision du Gouvernement fédéral en 1964. On peut affirmer sans risque d'erreur que le coup d'arrêt fut donné bien avant que l'optimum de population ne soit atteint dans notre pays (donc, entre OD et OC), c'est-à-dire avant que le maximum de revenu moyen ne puisse être réalisé. La preuve irréfutable en est fournie par le fait que, dans tous les secteurs de l'économie, ou presque, l'insuffisance de main-d'œuvre est encore largement ressentie. Si nous avons atteint l'optimum (OC), toute limitation à l'embauche de main-d'œuvre étrangère serait superflue, car personne n'éprouverait d'intérêt à engager du personnel supplémentaire. L'arrivée de chaque nouveau contingent provoquerait chez nous l'apparition ou l'extension du chômage. Aussi longtemps que l'interdiction légale de faire appel à davantage de main-d'œuvre étrangère sera contraignante pour l'industrie, et qu'elle aura donc un sens, la preuve sera fournie que l'optimum de population n'est pas encore obtenu, que nos revenus réels pourraient être plus élevés qu'ils ne le sont, et que l'économie suisse n'a pas la possibilité de tirer de la technologie moderne tout le parti possible et hautement désiré par chacun.

De multiples raisons, qu'il ne nous appartient pas de juger, sont à l'origine de l'intervention du Pouvoir en cette matière. Nous nous limitons ici strictement à l'analyse économique du problème. Il a été dit, et il est répété aujourd'hui, que l'afflux de main-d'œuvre étrangère était l'une des causes de l'inflation et de la surchauffe. En certains milieux, on affirme qu'au contraire l'insuffisance de main-d'œuvre, en s'opposant à une production plus rationnelle, est facteur de renchérissement, et donc d'inflation. Que convient-il de penser de ces thèses contradictoires?

8. Inflation et main-d'œuvre étrangère

Tout esprit objectif conviendra que l'afflux de main-d'œuvre étrangère n'a pas été à l'origine de l'inflation. Si nous avons fait appel, en Suisse, à un si grand nombre de travailleurs étrangères, c'est bien par insuffisance de main-d'œuvre indigène. C'est donc que notre pays souffrait de surchauffe, et de l'inflation qui accompagne ce

phénomène aussi fidèlement que chacun est suivi de son ombre. Bien plus que *cause première*, l'afflux de travailleurs étrangers est *une conséquence* de la surchauffe et de l'inflation. Cela n'empêche nullement, d'ailleurs, ce brusque accroissement de population d'être une *cause amplificatrice* de l'inflation, et cet aspect-là du problème est trop souvent négligé.

Qu'est-ce que l'inflation? C'est une pression chronique exercée par la demande effective et solvable sur le volume de l'offre des biens et des services. Or, comme en toute économie de marché la demande ne peut excéder l'offre, l'égalité entre les deux quantités, celle qui est offerte et celle qui est demandée, est assurée en permanence par l'élévation continue des prix. Ce mouvement de hausse se poursuit donc aussi longtemps que la demande tend à s'élever au-delà de l'offre. Il faut qu'une fraction de la demande soit continuellement découragée afin de ramener la demande globale au niveau de l'offre. Le mécanisme de l'inflation, c'est-à-dire la hausse des prix, a précisément pour but de faire disparaître le surplus de demande par rapport à l'offre.

Dans ce contexte, il semble à première vue qu'un excédent de main-d'œuvre, d'où qu'il provienne, devrait être un facteur de rééquilibrage anti-inflationniste. En effet, l'égalité nécessaire postulée par le marché entre l'offre et la demande peut être obtenue aussi bien par l'accroissement de l'offre que par la réduction de la demande (inflation). Or, il est évident que le salarié étranger, comme le travailleur indigène, produit plus qu'il ne consomme grâce à l'appareil de production moderne qui est mis à sa disposition. La production résulte de la coopération de l'ensemble des facteurs, parmi lesquels figure le travail; celui-ci ne s'exerce qu'avec la collaboration des autres facteurs. Ainsi, plus il y aura de travailleurs dans une économie nationale donnée, plus l'offre de biens et de services s'élèvera par rapport à la demande, plus vite aura de chance de se rétablir l'égalité entre l'offre et la demande au niveau élevé de cette dernière.

Toutefois, un tel raisonnement néglige un aspect essentiel de la question; il fait d'une vérité partielle une erreur indiscutable. On oublie de rappeler que l'ouvrier étranger, lorsqu'il arrive en Suisse, est démuné de tout. Avant qu'il ne produise le moindre bien, il s'agit d'investir pour la création de son poste de travail, et de consentir le coût de son intégration sociale, administrative, culturelle et politique à la société suisse.

Il est très difficile d'estimer le coût moyen d'un poste de travail, en Suisse, à notre époque. En retenant 50 000 fr., on est certainement en-dessous de la réalité. Dans les tissages, on compte de 100 000 fr. à 150 000 fr.; 200 000 fr. dans les filatures; 250 000 fr. dans une usine moderne de cigarettes; près d'un million dans l'industrie de la laine, et un demi-million dans celle du ciment. Le fait de confier à la main-d'œuvre étrangère les emplois les plus modestes ne change rien

à l'affaire. En occupant ces fonctions, les nouveaux venus libèrent des indigènes qui, eux, nécessitent alors l'aménagement d'un poste de travail plus coûteux.

De même, on sera très prudent en comptant à 150 000 fr. le coût de l'investissement nécessaire à l'intégration de l'étranger à la société suisse (logements, écoles, cliniques, maternités, communications, aménagement des cités, personnel administratif supplémentaire sur le plan fédéral, cantonal et communal, etc.). Ainsi, en se fondant sur des estimations certainement inférieures à la réalité, nous pouvons compter qu'en dix ans, trois cent mille étrangers appelés en Suisse ont nécessité chacun un investissement global de l'ordre de 200 000 fr. Cela représente six milliards d'investissements supplémentaires par année. Il faut entendre par là qu'avant d'accroître l'offre de biens ou de services si faiblement que ce soit, il a fallu *préalablement* consentir annuellement six milliards d'investissements à l'intention de la main-d'œuvre étrangère. L'offre de biens ne s'est accrue que *par la suite*, après que la demande ait d'abord augmenté de six milliards.

Il va sans dire que de tels investissements ne peuvent être amortis en quelques années. Il faut une longue période, quinze à vingt ans probablement, pour que soit assuré le remboursement total des capitaux avancés. L'économie suisse est malgré tout de dimensions trop faibles pour pouvoir supporter allègrement une demande supplémentaire d'une telle importance. Il ne fait aucun doute que l'inflation a été entretenue et développée par la nécessité d'équiper les gros contingents de main-d'œuvre supplémentaire. Cette inflation a pris dès 1963 les proportions que l'on sait. Il a fallu momentanément sacrifier le taux de croissance pour sauver la monnaie. Sans nul doute, l'effondrement rapide du pouvoir d'achat de notre franc aurait causé au pays et à sa population des malheurs qu'aucun taux de croissance n'aurait pu compenser. D'ailleurs, rien ne met plus sûrement un terme à l'expansion, dans la période longue, qu'une inflation prononcée. Sur le plan purement économique, on ne peut donc regretter une mesure qui contribua largement à la réduction de l'inflation au cours des dernières années.

En revanche, toute diminution de l'effectif de main-d'œuvre étrangère travaillant en Suisse aurait sur la stabilité du franc des conséquences diamétralement opposées. Le coût d'investissement une fois consenti en faveur d'un étranger, renvoyer celui-ci dans son pays et laisser le poste de travail inoccupé constitue *le pire des gaspillages*. Compte tenu du risque d'obsolescence et du loyer des capitaux, une telle politique serait un facteur inflationniste, d'une importance non négligeable.

Semblable mesure a-t-elle été réellement pratiquée en Suisse au cours de ces dernières années, et d'une façon systématique? Il faudrait avoir une bien grande confiance dans les statistiques, et

surtout dans leur interprétation officielle, pour oser l'affirmer péremptoirement. Cependant, selon l'Ofiamt, le nombre des étrangers a été réduit de 86 678 unités d'août 1964 à août 1968, soit une diminution de 13%. Si telle est la situation réelle, c'est-à-dire si ces étrangers ont effectivement quitté notre pays après y avoir habité et travaillé, et sans être remplacés, nous avons gaspillé là des sommes fabuleuses, en pure perte, sans aucune contrepartie. Il serait alors grand temps de mettre un terme à cette politique inflationniste si désastreuse qui expliquerait, avec la spirale infernale prix/salaires, les difficultés de notre monnaie à recouvrer une stabilité suffisante.

9. Les revenus de la main-d'œuvre étrangère

Dans sa très large majorité, l'opinion publique suisse est convaincue que la main-d'œuvre étrangère, en exportant une fraction importante de son revenu, nuit à l'économie nationale. Les sommes énormes qui prennent le chemin de l'Étranger sont autant de pouvoir d'achat retiré de nos circuits économiques, dit-on. Selon l'équité la plus élémentaire, l'argent gagné dans un pays devrait être dépensé dans ce pays. Au lieu de cela, on s'aperçoit qu'en 1966, le 29% du revenu des étrangers a été exporté, représentant 1670 millions de francs, part des frontaliers comprise. Cet énorme montant, qui n'est pas dépensé en Suisse bien qu'il y soit gagné, est perdu pour nous. Il profite à l'économie étrangère au lieu de se convertir chez nous en revenus nouveaux, dont chacun bénéficierait.

De tels jugements n'ont aucun fondement. Ils témoignent seulement d'une grande confusion entre l'économie privée et l'économie politique. En fait, on peut être certain que l'argent gagné en Suisse est bel et bien dépensé chez nous. Ce n'est d'ailleurs pas très difficile à saisir, dans la mesure où l'on veut bien fournir l'effort de s'affranchir du plan de l'économie domestique pour se situer sur celui de la macro-économie.

Supposons un instant que la totalité du revenu gagné chez nous par les étrangers soit exportée dans leur pays d'origine et que, conformément à l'opinion publique, cet argent, définitivement perdu pour nous, ne circule plus jamais en Suisse. Quelle serait la signification économique profonde d'un tel phénomène? Il faudrait alors convenir que les ouvriers étrangers n'ont pas été payés. Ils ont travaillé gratuitement pour notre pays, refusant toute rémunération. Ce qu'ils ont produit chez nous a pris la forme d'un don, sans contrepartie. En effet, nul ne conteste qu'ils ont travaillé. Donc, ils ont produit. Ils ont augmenté la masse des biens et des services à disposition de l'économie suisse. En échange de cet effort, nous leur avons remis des bons d'achat (appelés: monnaie), leur permettant, à titre de salaire, de racheter une fraction de leur production,

donc de la production nationale, pour la satisfaction de leurs propres besoins. Ils ne seront effectivement payés qu'au moment où ils acquerront ces biens et ces services. Au lieu de cela, ils renoncent à utiliser leurs bons d'achat, notre monnaie, et exportent cet argent de manière à ce que celui-ci ne revienne plus jamais en Suisse et ne s'échange donc plus contre nos produits. Ils se refusent ainsi à consommer quoi que ce soit de la masse des biens à disposition de l'économie suisse. Ils ne veulent pas être payés et travaillent gratuitement pour nous.

Est-il besoin de souligner que tout cela n'est que légende? Si réellement une fraction importante du revenu des allogènes n'était pas utilisée en Suisse, et qu'il nous soit ainsi fait don de près du tiers de l'effort accompli chez nous par les étrangers, ceux-ci auraient droit, de notre part, à une reconnaissance infinie. D'ailleurs, aucune arme contre l'inflation ne serait aussi efficace que celle-là, qui consiste à produire beaucoup et à consommer fort peu. La vérité est bien différente, hélas, et on doit reconnaître, malgré les apparences, que tout revenu réalisé en Suisse est dépensé chez nous. Voici comment les choses se passent.

Un Sicilien distrait 30 000 fr. de son revenu obtenu en Suisse au cours d'un séjour de plusieurs années afin de construire une maison en Sicile. La banque suisse opère le transfert des fonds de Zurich en Sicile. Cela signifie qu'elle cède à l'Italie une créance sur la Suisse, car normalement aucun transfert matériel de fonds n'interviendra. Cette créance, l'Italie peut en faire trois usages. Elle peut la céder à un pays tiers et le problème est alors simplement déplacé, le pays tiers devant à son tour choisir l'une ou l'autre des deux solutions restantes. Elle peut l'échanger contre de l'or, mais on s'aperçoit qu'au cours de ces dernières années, la Banque nationale suisse n'a pas cédé d'or en contrepartie des revenus exportés par la main-d'œuvre étrangère; au contraire, notre stock d'or a plutôt augmenté. Enfin, l'Italie pourra compenser cette créance sur la Suisse par des importations de produits suisses, montres ou biens d'équipement. C'est exactement cela qui se produit. Les revenus ainsi exportés sont dépensés en Suisse, puisqu'ils financent des achats étrangers en Suisse. Le pouvoir d'achat de notre pays n'est *nullement diminué* de ce fait. Tout ce qui est gagné chez nous est dépensé chez nous.

Ce raisonnement ne saurait convaincre chacun, et notamment pas ceux qui ont coutume de prendre des apparences pour la réalité. La maison de notre Sicilien, nous objectera-t-on, a été construite en Sicile, avec des matériaux acquis sur place, assemblés par une main-d'œuvre sicilienne, le tout étant financé par un revenu réalisé chez nous et dépensé en Sicile, et non en Suisse. Voilà les apparences. La réalité est ici: la maison a été financée avec des liras, acquises en échange des francs suisses. Celui qui a cédé les liras

contre les francs avait besoin de notre argent pour acheter des marchandises en Suisse, sinon, pourquoi eût-il acquis notre monnaie? Ainsi, et une fois encore, la totalité du revenu réalisé en Suisse a bien été dépensée chez nous.

10. Conclusions

A un état donné des techniques de production correspond un chiffre de population, et un seul, qui permet d'obtenir le revenu moyen maximum. Si cet état des techniques demeure constant, ou ne se modifie qu'avec beaucoup de lenteur comme ce fut le cas au cours des siècles précédant l'ère industrielle, l'évolution démographique se rapproche spontanément de cet optimum de population. La famine, les épidémies, le chômage et la dénatalité qu'il engendre réduisent une population trop nombreuse aux dimensions de l'optimum. Au contraire, l'explosion de la natalité rapproche de l'optimum les ensembles populatifs qui se trouvent en-deçà. Notre époque se distingue par un rythme d'innovations dans les techniques de production encore inégalé jusqu'ici, et qu'on aurait osé imaginer il y a trente ans à peine. Ce phénomène ne touche d'ailleurs que les pays qui sont en situation d'adopter rapidement les techniques nouvelles. Certains parmi ces pays, la Suisse par exemple, ou l'Allemagne fédérale, ne disposent pratiquement d'aucune réserve de main-d'œuvre, la transformation du secteur primaire s'approchant de son terme, et la campagne ne pouvant plus fournir à l'industrie les effectifs nécessaires. Ainsi apparaît l'écart entre les deux rythmes d'évolution: celui des techniques et celui de la croissance démographique. Cet écart ne peut être comblé que par un appel à la main-d'œuvre étrangère, à moins de renoncer à l'adoption de la technologie nouvelle, risque qu'aucun pays industriel ne peut sciemment assumer. Le coût de l'équipement de la main-d'œuvre importée est cependant tel, qu'à un moment donné, la stabilité de la monnaie est mise en danger. Il convient alors de freiner le mouvement, si souhaitable paraît-il, jusqu'au moment où une nouvelle épargne, née de l'amortissement des lourds investissements consentis précédemment, permet de reprendre la progression sans compromettre irrémédiablement le pouvoir d'achat de la monnaie. Tout est ici question de mesure.

Sous peine de prendre un retard dans ses techniques de production, retard qui ne manquerait pas de lui être rapidement fatal, notre pays, dont le caractère est nécessairement industriel, ne pourra pas se tenir indéfiniment en-deçà de l'optimum de population. Il sera donc absolument nécessaire, dès que notre équilibre monétaire interne le permettra, de lancer de nouveaux appels à la main-d'œuvre étrangère, en évitant bien entendu tout excès. Le mouvement doit être régulier, et non saccadé. Nous avons exposé les raisons pour

lesquelles on ne pouvait éviter semblable processus en recourant à des «accroissements de productivité» qui constituent le plus souvent un gaspillage de capitaux, cependant plus précieux que jamais.

Enfin, il est évident que l'aspect économique n'est pas le seul qui doive être considéré aujourd'hui, et que des facteurs émotionnels et irrationnels sont de nature à compliquer beaucoup la question. Nul n'est cependant en droit de douter que le bon sens, finalement, ne l'emporte si chacun est convenablement renseigné sur l'importance de l'enjeu.

La croissance économique et la population de la Suisse

Par Hildebert Heinzmann, lic. ès sciences économiques et commerciales

Remarques préalables

L'étude ci-après se base essentiellement sur les travaux du professeur Kneschaurek de l'Université de St-Gall qui a été chargé en 1968 par le Conseil fédéral de dégager les «perspectives de développement de l'économie suisse jusqu'en l'an 2000»¹ et sur les thèses relatives au concept de la population optimale développées par M. Alfred Sauvy, professeur au Collège de France², et appliquées au cas «Suisse» par le professeur François Schaller des universités de Berne et de Lausanne³.

I. Problèmes de la croissance économique

L'influence, la puissance et le bien-être d'un pays reposent de plus en plus sur sa capacité économique, laquelle est fonction de l'état des techniques et du dynamisme de sa population.

1. Les objectifs économiques: le carré magique

L'expérience montre que les différents objectifs de la vie économique qui visent à améliorer constamment le niveau de vie de la

¹ Entwicklungsperspektiven der schweizerischen Volkswirtschaft bis zum Jahre 2000: – première partie «Bevölkerung und Erwerbstätigkeit», St-Gall, mars 1969; – deuxième partie «Gesamtwirtschaftliche Entwicklungsperspektiven», St-Gall, mai 1970.

² «Théorie générale de la population», volume I «Economie et croissance» et volume II «La vie des populations», ouvrages parus respectivement en 1963 et 1966 aux Presses Universitaires de France, 108, Bd St-Germain, Paris.

³ «Le rôle de la main-d'œuvre étrangère dans l'économie suisse», conférence publiée dans le présent numéro de la «Revue syndicale».